**LE BERGER ALLEMAND**

**CONSEILS D’ELEVAGE**

Pour commencer : Merci de votre confiance pour l’achat de votre chiot BERGER ALLEMAND.

Ci-dessous vous trouverez quelques conseils qui vous permettrons d’élever votre chiot dans les meilleures conditions possibles.

Nous nous tenons à votre dispositions pour touts problèmes ou conseils, éducation, dressage, expositions, concours, alors n’hésitez pas à nous contacter.

***VACCINATIONS :***

Votre chiot a reçu sa première injection CHLPPi. Le rappel est à effectuer un mois après, par la suite touts les ans. Il protège votre chien de la maladie du Carré, de l’Hépatite contagieuse, de la leptospirose, de la parvovirose et de certaines formes de la toux du chenil.

Au cours du 1 er mois après l’injection, évitez de le sortir dans les lieux publics, et surtout évitez les concentrations d’animaux (foires, expos, etc…)

Il est aussi préférable de le faire vacciner contre la rage même si cela n’est obligatoire en France. Cette vaccination peut-être effectuée dés l’âge de 3 mois, et renouvelée 1 fois par ans.

La vaccination de la rage est obligatoire pour :

- touts déplacements à l’étranger,

- expositions canines,

- concours

De plus par sécurité et cela n’engage que moi il vaut mieux pratiquer cette injection on se souviendra des évènements survenus dans les années 2003/ dans la région Bordelaise, où un chien arrivé d’un territoire étranger clandestinement était porteur de la rage et suite à morsures, les animaux qui ont été contact on dû être euthanasier !

Vous pouvez également faire vacciner votre chiot contre la piroplasmose (maladie contre les tiques ) pour le collier excalibor (tiques,phlébotomes) il en est de même n’hésiter pas à demander conseil auprès de votre vétérinaire.

***IDENTIFIACTION ELECTRONIQUE :***

Votre chien est identifié par puce électronique. Cette identification peut vous permettre de retrouver votre animal en cas de perte ou de vol.

Attention : il y a de nombreux vols de chiens.

En cas de changement d’adresse ou de N° de Tél n’oubliez pas d’en avertir les services concernés ;

***Le LOF :*** Votre chien est inscrit au Livre des Origines Françaises, c’est une inscription provisoire, c’est un certificat de naissance qui informe sur ses origines et lignée. Pour son Pédigrée définitif il faudra le faire passer en confirmation devant des juges sur exposition canine lors de l’âge requis, nous verrons cela ensemble si vous le désirez.

***VERMIFUGATION :***

Votre chiot a été vermifugé touts les 15 jours à l ’élevage , vous devez à présent le vermifuger 1 fois par mois pendant 6 mois.

Par la suite, 2 fois par an ( tout les 6 mois a peu prés )

Quelques marques : Milbemax, drotal, Prodefender, etc…, ;

Alternez de préférence les produits afin de traiter tous es types de verset de ne pas créer de résistances au vermifuges. De plus faire attention au poids du chien le dosage sera en fonction.

***ALIMENTATION :***

Votre chiot a été sevré avec des croquettes Purina Proplan Excellent Puppy. Afin de ne pas perturber son transit intestinal il est conseillé de continuer cette alimentation adaptée en 2 rations par jour. Il est inutile de rajouter des vitamines ou calcium à cette nourriture car elle comprend touts les ingrédients nécessaire à sa croissance, pour ses oreilles, si par ailleurs elles été un peu longues à se lever la croissance et la chute des dents de lait avec la pousse des dents définitives cela s’avèrerait normal, faire tout de même attention à ne pas les toucher inutilement.

Tout apport supplémentaire de calcium ou vitamines pourrait engendrer des problèmes de croissance trop importante et rapide.

L’alimentation des grandes surfaces est certes un peu moins chère, mais de moins bonne qualité, elle reviendra moins onéreuse certes, mais la visite chez le vétérinaire sera elle plus fréquente, elle peut engendrer plus de problèmes comme le dépôt de tartre sur les dents, problème de peau, intestinaux, vomissements.

Les repas fait maison ne sont pas mieux pour notre chiot et futur chien, ils n’apportent pas les valeurs nutritives dont il a besoin, les rajouts de jaune d’œufs, huile d’olive ou autres ne complètent pas malgrés les idées reçues.

Proscrire impérativement de son alimentation : sucre, gâteaux, pain, féculents, viande de procs, graisse, os, lait et reste de table !!!!!!!!!!

Attention : le chocolat est un poison mortel pour le chien

Votre Berger Allemand est un chien robuste mais qui a besoin d’une nourriture saine et adapté pour son développement et une croissance sans failles.

A partir de 12 mois on passera dans la gamme adulte à toujours 2 repas par jour, cela évitera les grosses gamelles qui risqueront les torsions de l’estomac.

Afin d’éviter cela lors des promenades ou effort, vous alimenterez votre chien au moins 2 Heures avant et moitié de ration, pas de grosses quantité d’eau, après l’effort on hydratera le chien raisonnablement et son repas du soir sera comme d’habitude si l’effort était du matin. Si c’est l’inverse le repas du soir se fera uniquement après l’effort et bien après ! Idem pour la boisson en cas de chaleur on mouillera notre compagnon à quatre pattes pour l’hydrater par le ventre et les pattes jamais la tête.

***EDUCATION :***

L’éducation repose sur la confiance du chien envers son maître, qui doit faire preuve de patience et de fermeté ;

Ne le frappez jamais et n’hurlez jamais. Félicitez-le lorsqu’il a réussi un exercice. Il doit avoir le sentiment d’être autoriser à faire les choses et non d’y être contraint. L’éducation ne se limite pas à 1 heure d’exercice tout les jours ou au cours hebdomadaire.

Votre éleveur sera le premier à vous conseiller, car effectivement mieux que quiconque il connaît la lignée et les origines de votre chiot.

Conclusion : ***Une main de fer dans un gant de velour !***